

**MIGROS**

# CENTRE COMMERCIAL D'AGAUNE

ST-MAURICE - VS

## Maître de l'ouvrage

Migros Valais

## Architecte

Christian Constantin  
 Complexe Porte d'Octodure  
 Route du Gd-St-Bernard  
 Case postale 31  
 1921 Martigny-Croix

Collaborateur :

Didier Meynckens, architecte

## Entreprise générale

Christian Constantin  
 Complexe Porte d'Octodure  
 Route du Gd-St-Bernard  
 Case postale 31  
 1921 Martigny-Croix

Direction des travaux :

Fabio Pozzoli

## Ingénieur civil

Jean-Claude Huber  
 Rue du Rhône 1  
 1920 Martigny

## Bureaux techniques

Electricité :  
 Grichting & Valtério SA  
 Rue Oscar-Bider 54  
 1950 Sion

Sanitaire :

Jean-Michel Rossa  
 Avenue des Epineys 12  
 1920 Martigny

Chauffage :

Coutaz SA  
 Chemin de l'île-d'Epines  
 1890 St-Maurice

Ventilation :

Valcalorie SA  
 Route de Bramois  
 1950 Sion

## Architecte paysagiste

Jean-Claude Constantin  
 Route Cantonale  
 1920 Martigny

## Géomètres

Rey-Bellet Georges SA  
 Chemin des Condémines 2  
 1890 St-Maurice

## Coordonnées

Avenue du Simplon  
 1890 St-Maurice

## Conception 2002

## Réalisation 2002 - 2003

## Photos

*Le centre commercial se signale de façon originale et fortement affirmée par un dessin inusuel et l'usage de matériaux contrastés, permettant de différencier les façades des deux entités majeures.*



## Situation - Programme

**Adaptation de l'offre à la demande.** A l'étroit dans des locaux qu'elle occupait en ville de Saint-Maurice et sans possibilité d'extension satisfaisante, la grande Société coopérative a recherché une possibilité de s'implanter en périphérie, donnant par là suite à la demande actuelle du marché.

Le nouveau bâtiment prend donc place à l'orée de la cité, en bordure de route, sur un terrain dont les caractéristiques géométriques conviennent parfaitement à une telle construction. Le programme, classique, prévoit des surfaces de vente situées au rez-de-chaussée, des dépôts attenants ainsi qu'une surface complémentaire, divisible, destinée à l'accueil de commerce tiers.

Ces dispositions répondent en tous points à la tendance actuelle dans le domaine du commerce de détail: une entité forte, capable de réaliser l'attraction, s'adjoint des magasins spécialisés de diverses natures, l'ensemble déterminant un potentiel commercial fort, dans lequel la clientèle trouve, dans un rayon géographiquement réduit, l'essentiel de l'offre.

## Projet

**Caractère hors normes.** Avec une surface brute de planchers de 1'786 m<sup>2</sup> et un volume SIA global de 12'025 m<sup>3</sup>, le bâtiment permet de répondre valablement aux critères du programme.

Sur le plan conceptuel, il propose deux zones clairement distinctes: celle du magasin principal et de ses dépôts, d'une part, et celle des commerces tiers, d'autre part.

Ces deux entités physiquement distinctes sont à la fois réunies et séparées par un grand hall rectiligne, qui distribue de chaque côté la circulation des clients.

Le magasin Migros, conçu sur une trame économique carrée, propose une géométrie orthogonale classique, tandis que les volumes situés en face et destinés aux commerces spécialisés, s'inscrivent parallèlement aux limites de parcelles, dessinant une courbe.

L'expression extérieure de ces espaces, une façade métallique en tôle inox, constitue la marque forte du centre commercial, le signalant par son caractère hors normes.





### Caractéristiques

Surface brute de planchers :	<b>1'786 m2</b>
Surface nette :	<b>1'682 m2</b>
Surface aménagée hors bâtiment :	<b>2'652 m2</b>
Volume SIA :	<b>12'025 m3</b>
Places de parc extérieures :	<b>47</b>

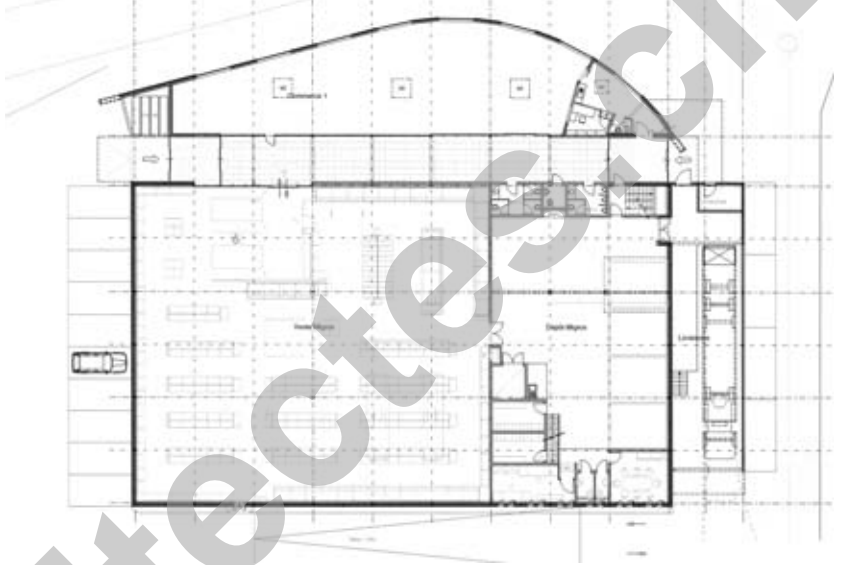
L'ensemble est fondé sur un radier en béton armé, sans sous-sol. La structure principale, constituée de porteurs ponctuels en profilés d'acier laminés, sert également en périphérie, à l'accrochage d'une enveloppe lourde, composée d'éléments de béton préfabriqués, teintés dans la masse.

Opération rondement menée, la construction s'est effectuée en sept mois seulement, du début des travaux à la réception de l'ouvrage.

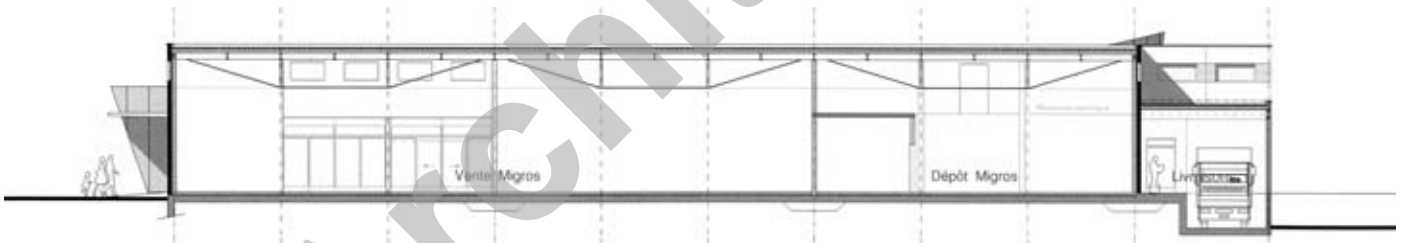
Les 2'652 m2 non construits de la parcelle sont aménagés en aire de stationnement pour les véhicules de la clientèle, proposant 47 places.

Un secteur d'accès et de manœuvre pour les camions de ravitaillement, jouxtant la zone de dépôt et le quai de déchargement couvert, occupe le reste des surfaces extérieures disponibles, les aménagements verts ne constituant qu'une faible surface résiduelle.

Plan du rez-de-chaussée



Coupe longitudinale



Coupe transversale

